

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.07.2025

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 28.07.25

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

Formaldehydi solutio (35%)

N° d'article 07430000

#### **Identification de substance / produit**

UFI XX20-D093-A001-AUMP

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/préparation**

Produit chimique pour synthèse

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/fabricant**

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour  
cette FDS

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 3	H311
Acute Tox. 2	H330
Skin Corr. 1B	H314
Eye Dam. 1	H318
Skin Sens. 1	H317
Muta. 2	H341
Carc. 1B	H350
STOT SE 1	H370
STOT SE 3	H335

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger**

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 9 / CH

remplace la version: 8 / CH

Date de révision: 28.07.2025

Date d'impression 28.07.25



#### **Mention d'avertissement**

## Danger

### Mentions de danger

H330	Mortel par inhalation.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H370	Risque avéré d'effets graves pour les organes.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
EUH071	Corrosif pour les voies respiratoires.
H301+H311	Toxique par ingestion ou par contact cutané.

### **Conseils de prudence**

P201	Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P284	[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P304+P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305+P351+P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
P321	Traitements spécifiques (voir ... sur cette étiquette).

**composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)**

contient méthanol: formaldéhyde à ... %

#### **Informations complémentaires**

#### **Autres informations complémentaires**

Réservee aux utilisateurs professionnels.

#### **Autres informations**

La vente au grand public est interdit en Suisse

### **2.3. Autres dangers**

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

## Composants dangereux

formaldéhyde à ... %

No CAE

50-00-0

No. CAS  
No. EINFCS

200-001-8

**Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006****HÄNSELER**  
SWISS PHARMA

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.07.2025

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 28.07.25

Concentration       $\geq$       33      <      50      %  
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 3	H311
Acute Tox. 2	H330
Skin Corr. 1B	H314
Skin Sens. 1	H317
Muta. 2	H341
Carc. 1B	H350
Eye Dam. 1	H318

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Irrit. 2	H319	$\geq 5 < 25 \%$
Skin Corr. 1B	H314	$\geq 25 \%$
Skin Irrit. 2	H315	$\geq 5 < 25 \%$
Skin Sens. 1	H317	$\geq 0.2 \%$
STOT SE 3	H335	$\geq 5 \%$

ATE	orale	100	mg/kg
ATE	dermale	270	mg/kg
cATpE	par inhalation, Poussières/Brouillards	0.05	mg/l
cATpE	par inhalation, Vapeurs	0.5	mg/l

Annotations additionnelles:

CLP Regulation (EC) No 1272/2008, Annex VI, Notent B, D

**méthanol**

No. CAS                        67-56-1  
No. EINECS                    200-659-6  
Numéro                        d'enregistrement  
d'enregistrement

Concentration       $\geq$       15      <      25      %  
Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Flam. Liq. 2	H225
Acute Tox. 3	H301
Acute Tox. 3	H311
Acute Tox. 3	H331
STOT SE 1	H370

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

STOT SE 1	H370	$\geq 10 \%$
STOT SE 2	H371	$\geq 3 < 10 \%$
ATE	orale	100.1
ATE	dermale	300.1
cATpE	par inhalation, Poussières/Brouillards	0.5
ATE	par inhalation, Vapeurs	3.1

**RUBRIQUE 4: Premiers secours****4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Eloigner de la zone de danger les personnes contaminées par le produit et les étendre. Enlever immédiatement tout vêtement souillé et le mettre à l'écart. Tenir au chaud, au calme et sous une couverture. Protéger les secouristes

**En cas d'inhalation**

Transporter la personne accidentée à l'air frais et la faire étendre. Appeler aussitôt un médecin.

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.07.2025

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 28.07.25

Respiration irrégulière/arrêt de la respiration: respiration artificielle. S'il y a un risque d'évanouissement, allonger et transporter les personnes contaminées en position latérale de sécurité. Ne pas pratiquer de respiration artificielle par bouche-à-bouche ou par bouche-à-nez. Utiliser un équipement/des appareils appropriés.

#### **En cas de contact avec la peau**

Laver immédiatement et longuement avec beaucoup d'eau. Appliquer sur la plaie un pansement stérile. Conduire chez le médecin.

#### **En cas de contact avec les yeux**

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Demander aussitôt l'avis d'un médecin. Protéger l'oeil non contaminé.

#### **En cas d'ingestion**

Appeler aussitôt un médecin. Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. En cas de vomissement, tourner la personne sur le côté. Ne faire provoquer les vomissements que par le sujet lui-même, s'il est conscient.

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Les symptômes suivants peuvent apparaître: Céphalées, Troubles gastro-intestinaux, Perte de connaissance, Dyspnée, Irritation de muqueuse, Brûlure par acide, Irritant pour les voies respiratoires. Cause d'irritations très fortes des yeux, peau et muqueuse. Danger de cécité.

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

#### **Avis aux médecins / Traitement**

Traitement symptomatique (décontamination, fonctions vitales), pas de spécifique antidote connu.

#### **Avis aux médecins / Risques**

Risque de perforation intestinale

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

#### **Moyen d'extinction approprié**

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée, Eteindre supérieur incendi avec eau pulvérisée ou mousse résistant aux alcools.

#### **Moyens d'extinction non-appropriés**

Jet d'eau

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas d'incendie, formation de gaz toxiques et inflammables. Peut former mixtures de gaz et air qui deviennent explosifs. Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>); Vapeurs plus lourdes que l'air.

### **5.3. Conseils aux pompiers**

#### **Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome. Porter un vêtement complet de protection.

#### **Autres données**

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Le chauffage entraîne une augmentation de la pression - risque d'éclatement. Ne pas rejeter dans les eaux superficielles/les eaux souterraines.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.07.2025

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 28.07.25

**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection. écarter personnes sans défense. Assurer un apport d'air frais. Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhale les vapeurs. Protection respiratoire - Note

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Diluer avec beaucoup d'eau. Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. Prévenir l'Agence de Bassin si un déversement a pénétré dans un cours d'eau ou un système de drainage.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination". Veiller à assurer une aération suffisante.

**RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Veiller à la bonne aération de la pièce y compris au niveau du sol (les vapeurs sont plus lourdes que l'air). Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence. Eviter la formation d'aérosol. Limiter les quantités stockées sur le lieu de travail. En cas de dépassement des valeurs limites au poste de travail, porter un appareil de respiration homologué à cet effet. Conserver le récipient bien fermé. Eviter contamination de la peau, les yeux et des vêtements. Eviter l'inhalation de vapeurs et aérosols de pistilage.

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion**

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosible. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser des appareils et des armatures antidiéflagrants et des outils ne provoquant pas d'étincelles. Risque d'explosion lors de la pénétration du liquide dans les canalisations. Tenir appareil de protection respiratoire prêt.

**7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités****Température de stockage recommandée**

Valeur	20	30	°C
--------	----	----	----

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs**

blindé. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants. Utiliser des récipients en acier fin. Utiliser des récipients en polyéthylène ou en polypropylène. Utiliser des récipients en verre. Ne pas utiliser de récipient en acier. Ne pas utiliser de récipient en aluminium.

**Précautions pour le stockage en commun**

Ne pas stocker avec des agents oxydants. Ne pas stocker avec des acides. Ne pas stocker avec des bases.

**Classes de stockage**

Classe de stockage (Suisse)	6.1	Matières toxiques
Classe de stockage d'après TRGS 510	6.1A	Matières dangereuses combustibles, à toxicité aiguë cat. 1 et 2 / très toxiques

**Information supplémentaire sur les conditions de stockage**

Conserver le récipient bien fermé. Conserver le récipient dans un endroit bien ventilé. Protéger de l'action de la lumière. Maintenir sous clef ou permettre l'accès uniquement aux experts ou à leurs mandataires. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition.

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle****8.1. Paramètres de contrôle**

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.07.2025

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 28.07.25

**Valeurs limites d'exposition****méthanol**

Liste

SUVA

Type

MAK

Valeur

mg/m<sup>3</sup>

200

ppm(V)

Valeur limite à courte terme

mg/m<sup>3</sup>

400

ppm(V)

Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: H; Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: H B SSC; ZNS; INRS NIOSH

**formaldéhyde à ... %**

Liste

SUVA

Type

MAK

Valeur

mg/m<sup>3</sup>

0,3

ppm(V)

Valeur limite à courte terme

mg/m<sup>3</sup>

0,6

ppm(V)

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: S C1#B SSC; Auge; HSE NIOSH DFG OSHA

**Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)****méthanol**

Valeur type

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Ouvrier

Durée d'exposition

Aigu

Voie d'exposition

dermale

mode d'effet

Effet systémique

Concentration

20

mg/kg/d

Valeur type

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Ouvrier

Durée d'exposition

Aigu

Voie d'exposition

par inhalation

mode d'effet

Effet systémique

Concentration

130

mg/m<sup>3</sup>

Valeur type

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Ouvrier

Durée d'exposition

Aigu

Voie d'exposition

par inhalation

mode d'effet

Effet local

Concentration

130

mg/m<sup>3</sup>

Valeur type

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Ouvrier

Durée d'exposition

Long terme

Voie d'exposition

dermale

mode d'effet

Effet systémique

Concentration

20

mg/kg/d

Valeur type

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Ouvrier

Durée d'exposition

Long terme

Voie d'exposition

par inhalation

mode d'effet

Effet systémique

Concentration

130

mg/m<sup>3</sup>

Valeur type

Dose dérivée sans effet (DNEL)

Groupe de réf.

Ouvrier

Durée d'exposition

Long terme

Voie d'exposition

par inhalation

**Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006**



Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.07.2025

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 28.07.25

mode d'effet	Effet local	
Concentration	130	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	26	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	26	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	26	mg/m <sup>3</sup>
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4	mg/kg/d
Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	

Fiche de données de sécurité selon le règlement (CE) n° 1907/2006



Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.07.2025

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 28.07.25

Concentration	26	mg/m <sup>3</sup>
<b>formaldéhyde à ... %</b>		
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	9	mg/m <sup>3</sup>
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	0.375	mg/m <sup>3</sup>
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Aigu	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	0.75	mg/m <sup>3</sup>
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	240	mg/kg/d
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	0.037	mg/cm <sup>2</sup>
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	3.2	mg/m <sup>3</sup>
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	0.1	mg/m <sup>3</sup>
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	102	mg/kg/d
Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet local	
Concentration	0.012	mg/cm <sup>2</sup>

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.07.2025

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 28.07.25

Groupe de réf.	Consommateur	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4.1	mg/kg/d

**Concentration sans effet prévisible (PNEC)****méthanol**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	20	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	2.08	mg/l

Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment	
Concentration	570.4	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Concentration	100	mg/kg

Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	100	mg/l

Conditions	Occasionel	
Concentration	1540	mg/l

Type	Sédiment marin	
Concentration	7.7	mg/kg

**formaldéhyde à ... %**

Type	Eau	
Concentration	0.44	mg/l

Type	Eau salée	
Concentration	0.44	mg/l

Type	STP	
Concentration	0.19	mg/l

Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	2.3	mg/l

Type	Sédiment marin	
Concentration	2.3	mg/l

Type	Sol	
Concentration	0.2	mg/kg

**8.2. Contrôles de l'exposition**

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.07.2025

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 28.07.25

**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Consérer à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales. Ranger à part les vêtements de travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas manger, boire, fumer, priser sur le lieu de travail. Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart.

**Protection respiratoire - Note**

nécessaire; filtre combiné B-P3; Protection respiratoire selon EN141; En cas d'apparition de vapeurs, utilisez un filtre de type A (= contre les vapeurs de composés organiques) selon la norme EN 14387.

**Protection des mains**

Gants (résistants aux solvants)

Matériau approprié butylique caoutchouc - Butyl

Épaisseur du gant 0.5 mm

Temps de pénétration &gt;= 8 h

La protection des mains doit se conformer EN 374.

Gants (résistants aux solvants)

Matériau approprié fluorure de caoutchouc - FKM

Épaisseur du gant 0.4 mm

Temps de pénétration &gt;= 4 h

**Protection des yeux**

Lunettes assurant une protection complète des yeux; Ne pas porter de lentilles de contact; La protection des yeux doit se conformer EN 166.

**Protection du corps**

Vêtement de protection résistant aux solvants; Vêtement de protection imperméable; Bottes antistatiques

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État de la matière**

liquide

**Couleur**

incolore

**Odeur**

piquante

**Point de fusion**

Valeur &lt; -15 °C

**Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**

Valeur env. 97 °C

**Inflammabilité**

Ne pas auto-inflammable

**Limite inférieure et supérieure d'explosion**

Limite d'explosivité, inférieure 7 %(V)

Limite d'explosivité, supérieure 72 %(V)

**Point d'éclair**

Valeur 66 à 73 °C

**Température d'inflammabilité**

Remarque N'est disponible

**valeur pH**

Valeur 3.5 à 4.5

Concentration/H<sub>2</sub>O 100 %

température 20 °C

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.07.2025

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 28.07.25

**Viscosité****dynamique**

Valeur	1.8	à	2.5	mPa.s
température	25	°C		
méthode	DIN 51562			

**solubilité(s)**

solvant organique	49.0	%
Valeur		

**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

log Pow	0.35			
---------	------	--	--	--

**Pression de vapeur**

Valeur	1	à	hPa
température	20	°C	

**Densité et/ou densité relative**

Valeur	1.08	à	1.10	g/cm³
température	20	°C		

**9.2. Autres informations****Hydrosolubilité**

Remarque	entièrement miscible			
----------	----------------------	--	--	--

**Autres données**

La formation de mélanges explosifs avec l'air sont possible.

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas des dangereuses réactions connues.

**10.2. Stabilité chimique**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

**10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Les vapeurs peuvent en présence d'air former un mélange explosif. Agents d'oxydation

**10.4. Conditions à éviter**

Conserver à l'écart de toute source d'ignition et de chaleur. Etincelles

**10.5. Matières incompatibles**

Agents d'oxydation, acides forts, Bases, peroxydés, peroxyde d'hydrogène (H<sub>2</sub>O<sub>2</sub>)

**10.6. Produits de décomposition dangereux**

vapeurs / gaz inflammables, Dioxyde de carbone, Oxyde de carbone, formaldéhyde

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques****11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	188.732	mg/kg
	6	

méthode valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)

**Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**

méthanol



Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.07.2025

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 28.07.25

**formaldéhyde à ... %**

Espèces lapin  
évaluation Corrosif  
méthode OCDE 404

**lésions oculaires graves/irritation oculaire**

évaluation Fortement corrosif

**lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)****méthanol**

Espèces lapin  
méthode OCDE 405  
Remarque Aucun

**formaldéhyde à ... %**

Espèces lapin  
évaluation Irritant - risque de lésions oculaires graves

**sensibilisation**

Remarque Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Sensibilisation (Composants)****méthanol**

Espèces cobaye  
méthode OECD 406  
Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

**formaldéhyde à ... %**

Voie d'exposition dermale  
Espèces souris  
évaluation sensibilisant  
méthode OECD 429

**Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée**

Remarque Soupço d'effet cancérogène.  
Remarque Une exposition chronique provoque des troubles des organes respiratoires.  
Remarque Une absorption/exposition répétée peut provoquer des lésions aux reins.

**Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée (Composants)****méthanol**

Remarque Aucun données connues.

**Mutagénicité (Composants)****méthanol**

Espèces Salmonella typhimurium  
évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.  
méthode OECD 471  
Remarque négatif

**méthanol**

Espèces hamster  
évaluation Pas de données expérimentales disponibles sur la génotoxicité in vitro.

**méthanol**

Voie d'exposition intraperitoneal  
Espèces souris  
évaluation Pas d'activité mutagène, au vu de test micronucleus.  
méthode OECD 474

**formaldéhyde à ... %**

évaluation Données disponibles sur la génotoxicité in vivo.  
méthode Ames test

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.07.2025

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 28.07.25

Remarque positif

**Toxicité reproductrice (Composants)****méthanol**

Remarque Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**formaldéhyde à ... %**

Voie d'exposition par inhalation

Espèces rat

évaluation Aucun effets négatifs

**Cancérogénicité (Composants)****méthanol**

Remarque Aucun

**formaldéhyde à ... %**

Voie d'exposition par inhalation

Espèces rat

Durée d'exposition 28 Months

évaluation La nature cancerogène a été établie de façon certaine au cours d'essais sur l'animal.

**toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) (ingrédients)****méthanol****Exposition unique**évaluation Risque avéré d'effets graves pour les organes.  
Voie d'exposition orale

organes : Yeux

Espèces Être humain

**méthanol****Exposition unique**évaluation Risque avéré d'effets graves pour les organes.  
Voie d'exposition orale  
organes : Système nerveux

Espèces Être humain

**formaldéhyde à ... %****Exposition unique**

évaluation Peut irriter les voies respiratoires.

**formaldéhyde à ... %****exposition répétée**

Remarque Aucun

**11.2 Informations sur les autres dangers****Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocrinienches chez l'homme.

**Expériences issues de la pratique**En cas d'ingestion: brûlures dans la bouche, le pharynx, le tube digestif et le tractus gastro-intestinal.  
Danger de perforation pour l'oesophage et l'estomac.**RUBRIQUE 12: Informations écologiques \*\*\*****12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.07.2025

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 28.07.25

Substance de référence	formaldéhyde à ... %	
Espèces	Poisson zèbre ( <i>Brachydanio rerio</i> )	
CL 50	41	mg/l
Durée d'exposition	96 h	
Substance de référence	méthanol	
Espèces	<i>Lepomis macrochirus</i>	
CL 50	15400	mg/l
Durée d'exposition	96 h	
Substance de référence	formaldéhyde à ... %	
Espèces	<i>Pimephales promelas</i>	
CL 50	24	mg/l
Durée d'exposition	96 h	

**Toxicité pour les poissons (Composants)****méthanol**

Espèces	<i>Lepomis macrochirus</i>	
CL 50	15400	mg/l
Durée d'exposition	96 h	
Source	(EPA 600/3-75/009)	

**formaldéhyde à ... %**

Espèces	<i>Morone saxatilis</i>	
CL 50	6.7	mg/l
Durée d'exposition	96 h	

**formaldéhyde à ... %**

Espèces	<i>Oryzias latipes</i>	
NOEC	>= 48	mg/l
Durée d'exposition	28 d	

**Toxicité pour les daphnies**

Substance de référence	formaldéhyde à ... %	
Espèces	<i>Daphnia magna</i>	
CE50	2	mg/l
Durée d'exposition	48 h	
Substance de référence	méthanol	
Espèces	<i>Daphnia magna</i>	
CE50	> 10000	mg/l
Durée d'exposition	48 h	

**Toxicité pour les daphnies (Composants)****méthanol**

Espèces	<i>Daphnia magna</i>	
CE50	> 18260	mg/l
Durée d'exposition	96 h	

méthode OCDE 202

**formaldéhyde à ... %**

Espèces	<i>Daphnia pulex</i>	
CE50	5.8	mg/l
Durée d'exposition	48 h	

méthode OECD 201

**formaldéhyde à ... %**

Espèces	<i>Daphnia magna</i>	
CE50	>= 6.4	mg/l
Durée d'exposition	21 d	

méthode OECD 211

**Toxicité pour les algues**

Substance de référence formaldéhyde à ... %

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.07.2025

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 28.07.25

Espèces Cl5	Scenedesmus quadricauda 2.5	mg/l
Durée d'exposition	8 d	

**Toxicité pour les algues (Composants)****méthanol**

Espèces ErC50	Pseudokirchneriella subcapitata 22000	mg/l
Durée d'exposition méthode	96 h OCDE 201	

**formaldéhyde à ... %**

Espèces CE50	Desmodesmus subspicatus 4.89	mg/l
Durée d'exposition méthode	72 h OCDE 201	

**Toxicité pour les bactéries**

Substance de référence	formaldéhyde à ... %	
Espèces	Pseudomonas putida	
CE 0	14	mg/l
Durée d'exposition	16 h	

**Toxicité pour les bactéries (Composants)****méthanol**

Espèces CI50	boue activée > 1000	mg/l
Durée d'exposition méthode	3 h OECD 209	

**formaldéhyde à ... %**

CE50	34.1	mg/l
Durée d'exposition	120 h	

**12.2. Persistance et dégradabilité****Biodégradabilité**

Valeur	97	%
Durée de l'essai évaluation	5 d	

Facilement biodégradable

**Biodégradabilité (Composants)****formaldéhyde à ... %**

Valeur	91	%
Durée de l'essai évaluation	14 d	

Facilement biodégradable

méthode  
OECD 301C

Remarque  
L'essai a été exécuté sur une formulation analogue.

**méthanol**

Valeur	99	%
évaluation méthode	Facilement biodégradable OECD 301D	

**La dégradabilité facile (Composants)****méthanol**

Valeur	99	%
Durée de l'essai évaluation méthode	30 d OECD 301D	

Source  
Merck KGaA Fiche de données de sécurité

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.07.2025

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 28.07.25

**Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)****méthanol**

Valeur 1420

mg/g

Source IUCLID

**Demande biochimique en oxygène (DBO) (Composants)****méthanol**

Valeur 600 à 1120

mg/g

Source IUCLID

**12.3. Potentiel de bioaccumulation****Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

log Pow 0.35

**Log Pow (coefficient de répartition n-octanol/eau) (ingrédients)****méthanol**

log Pow -0.77

**facteur de bioconcentration (BCF) (ingrédients)****méthanol**

BCF 1.0

**12.4. Mobilité dans le sol****Mobilité dans le sol (Composants)****méthanol**

Ne va pas être absorbé par le sol.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Résultats des évaluations PBT et vPvB \*\*\***

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien****Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

**12.7. Autres effets néfastes****Information supplémentaire sur l'écologie**

Nocif pour organismes aquatiques. Ne pas laisser parvenir le produit dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation. Danger pour l'eau potable. Ne pas laisser parvenir le produit non dilué ou bien en grande quantité dans l'eau souterraine, eaux et la canalisation.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE Ne pas éliminer avec le déchet domestique

Code de déchets CEE Ne pas décharger dans les égouts.

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté dans une installation d'incinération agréée.

**Emballages contaminés**

Eliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.07.2025

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 28.07.25

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	E		
<b>14.1. Numéro ONU</b>	2209	2209	2209
<b>14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU</b>	FORMALDÉHYDE EN SOLUTION (méthanol)	FORMALDEHYDE SOLUTION (methanol)	FORMALDEHYDE SOLUTION (methanol)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	8	8	8
Carte pour désignation du danger			
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III	III	III
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**Classe de contamination WGK 3  
de l'eau (Allemagne)Remarque classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne)  
conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour cette substance.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****mentions de danger H-de la rubrique 3**

H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H301	Toxique en cas d'ingestion.
H311	Toxique par contact cutané.
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.

Nom commercial: Formaldehydi solutio (35%)

Numéro de la matière: 074300

Version: 9 / CH

Date de révision: 28.07.2025

remplace la version: 8 / CH

Date d'impression 28.07.25

H370

Risque avéré d'effets graves pour les organes.

**catégories de danger CLP de la rubrique 3**

Acute Tox. 2	Toxicité aiguë, Catégorie 2
Acute Tox. 3	Toxicité aiguë, Catégorie 3
Carc. 1B	Cancérogénicité, Catégorie 1B
Eye Dam. 1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Flam. Liq. 2	Liquide inflammable, Catégorie 2
Muta. 2	Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 2
Skin Corr. 1B	Corrosion cutanée, Catégorie 1B
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT SE 1	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique STOT un., Catégorie 3

**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.